

ALLEMAND

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Explication de texte

Clémence Couturier-Heinrich, Christine Roger

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes (20 minutes d'exposé, 10 minutes d'entretien)

Type de sujets donné : texte littéraire à expliquer en allemand

Modalités de tirage du sujet : Tirage au sort de deux tickets. Sur chacun d'eux figure une indication de genre et d'époque, par exemple « théâtre 20^e siècle » ou encore « poésie 17^e siècle ». Le candidat choisit une combinaison, le texte correspondant lui est alors remis par le jury.

Ouvrages généraux autorisés : aucun

Ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Textes et auteurs choisis par les candidats (entre parenthèses, le nombre de textes tirés). Les auteurs sont classés par ordre alphabétique.

Poésie (13) : S. Dach (1), H. Domin (1), J. v. Eichendorff (1), H. M. Enzensberger (1), J. W. Goethe (1), A. Gryphius (2), H. Heine (3), N. Lenau (1), R. M. Rilke (1), G. Trakl (1).

Prose narrative (9) : A. v. Arnim (1), R. Demirkan (1), A. Döblin (1), G. Grass (1), E.T.A. Hoffmann (1), K. P. Moritz (1), H. Müller (1), J. Roth (1), A. Schnitzler (1).

Théâtre (9) : W. Borchert (1), B. Brecht (1), J. W. Goethe (1), H. v. Hofmannsthal (1), H. v. Kleist (1), J. M. R. Lenz (1), G. E. Lessing (1), L. Tieck (1), F. Wedekind (1).

La répartition par siècles (17^e-21^e) est équilibrée.

Résultats de la session 2015 :

La baisse du nombre de candidats se confirme (31 en 2015, 33 en 2014, 42 en 2013), la moyenne des notes est supérieure à l'an passé (10,0 contre 9,37), avec des notes qui s'échelonnent entre 4 et 19. 18 notes sont supérieures ou égales à 10, tandis que 13 sont inférieures à la moyenne. 2 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16, 10 une note inférieure ou égale à 7 (8 en 2014). Rappelons une nouvelle fois que le jury d'allemand

n'est pas plus exigeant que les autres jurys. Sur les 181 admissibles effectivement présents à toutes les preuves orales, 31 ont passé l'épreuve commune de langue vivante en allemand, soit 17 %. Parmi les 75 admis, cette proportion est plus élevée (19 sur 75, soit 25,3 %).

Conseils pour l'explication de texte :

L'explication, avec sa double exigence de parole singulière et de lecture personnelle, est un exercice où s'éprouve la rencontre d'un candidat avec un texte littéraire. La différence entre les excellentes prestations entendues par le jury et les exposés passables ou parfois insuffisants, procède de l'aptitude ou, au contraire, de la difficulté à convoquer les connaissances à bon escient et les outils de l'analyse avec discernement. La réalisation de ce programme passe avant tout par l'attention portée à la spécificité et aux enjeux du texte et à son ancrage dans l'histoire littéraire. Le jury peut tout à fait admettre qu'un candidat n'ait jamais entendu parler de l'œuvre dont le texte est extrait, ni même de son auteur, mais il est en droit d'exiger qu'il soit, au moins grossièrement, situé dans son contexte littéraire et que les processus ou événements historiques inscrits en filigrane soient repérés. Certains contresens, en particulier sur les textes de l'époque baroque (Simon Dach, Andreas Gryphius), de la deuxième moitié du XXe siècle (Hilde Domin, Hans Magnus Enzensberger) et du proche contemporain (Renan Demirkan, Herta Müller) auraient ainsi pu être évités. Par ailleurs, rappelons que les textes proposés ne sauraient être toujours un morceau choisi ou une « belle page », définis par leur statut de « classique » ou leur homogénéité formelle, mais parfois des fragments plus inégaux, volontairement découpés par le jury, invitant le candidat à travailler les coutures du texte et à élucider les procédés qu'il met en œuvre. Le jury a pris en compte dans son évaluation les possibles disparités entre les extraits proposés aux candidats, exigeant par exemple qu'un travail plus précis soit fait sur un sonnet que sur un passage long en prose narrative. Il s'est réjoui d'entendre des prestations de grande qualité (sur Karl Philipp Moritz en particulier) qui ont donné la mesure d'un questionnement, qui ont fait entendre la subtilité et la richesse d'un texte et le plaisir qu'il peut y avoir à les mettre en lumière. Il encourage les futurs candidats à *s'étonner* d'abord devant un texte, à le découvrir avec curiosité, à jouer des bénéfices de cette position initiale tout au long de l'explication et à proposer au jury un vrai parti de lecture.

L'explication de texte, rappelons-le, est un exercice rhétorique. Le jury attend des candidats qu'il soit non seulement mené dans une langue fluide, correcte et précise, mais aussi avec engagement et conviction. La lecture à voix haute d'un court extrait au début de l'épreuve n'est donc pas un moment anodin. Idéalement, elle devrait être cet instant où s'instaure une certaine connivence autour du texte entre le candidat et le jury. La phase d'analyse proprement dite est quant à elle encore trop souvent réduite à la portion congrue. Qu'est-ce qui interdit de s'arrêter un moment sur une difficulté lexicale, sémantique, métrique, de dégager des tensions plutôt que de postuler l'a priori d'une cohérence, de procéder à des repérages logiques – citations à l'appui – pour éclairer mouvements et articulations, de percevoir un trait d'humour ou encore de relever la tonalité érotique d'un passage?

Un certain nombre de candidats apparaissent démunis en matière d'outils grammaticaux et lexicaux, tombent dans la paraphrase pure et simple ou répètent ce qui a déjà été dit. À l'inverse, l'utilisation d'un jargon littéraire plus ou moins bien assimilé ne masque pas les lacunes d'une approche superficielle du texte proposé. Pour les textes poétiques notamment, le jury a regretté le flou de certains exposés et souhaiterait entendre des interprétations d'ensemble plus convaincantes que viennent étayer des remarques formelles, stylistiques, lexicales pertinentes.

Le jury est parfaitement conscient des difficultés de l'exercice et a considéré sans sévérité excessive les fautes de langue et autres maladresses commises par les candidats. On ne pouvait pas parler de « Anseher » pour désigner le spectateur (« der Zuschauer »), de « *Abspielung des Auftritts » pour évoquer le déroulement d'une scène (« der Ablauf der Szene/des Auftritts »), de « *Stammung » pour évoquer les origines / les racines (« die Abstammung », « die Wurzeln »). Notons que les fautes de genre étaient également très fréquentes (« *die Adel », « *das Gefahr », « *das Gebrauch », « *das Antwort », « *der Problem », « *der Fernrohr », « *die Grund », « *das Wind », « *das Vergleich », etc.), que la syntaxe (notamment la place du verbe dans la subordonnée) n'était pas toujours maîtrisée. Le jury conseille par ailleurs aux candidats de réviser régulièrement le vocabulaire allemand (consultation des manuels de vocabulaire, mais aussi lecture assidue de la presse écrite), afin d'améliorer leurs connaissances de la langue courante (« das Küken » ou encore « das Schaf » ont posé problème cette année). De même, ignorer la signification de « der Springbrunnen » et de « das Bergwerk » a été préjudiciable aux candidats qui ont travaillé sur « Der alte Garten » de Joseph von Eichendorff et un extrait de *Die Bergwerke zu Falun* d'E.T.A. Hoffmann. S'ajoutent à la correction grammaticale la richesse du vocabulaire, l'élégance de l'expression, l'emploi judicieux du vocabulaire technique indispensable de l'explication de texte: on préférera « Vers » à « Zeile » pour les textes versifiés, on évitera le verbe « zerfallen » pour désigner la structure d'un passage, on n'oubliera pas d'évoquer le spectateur (« der Zuschauer », « das Publikum ») lors de l'analyse d'un texte dramatique.

Dans l'ensemble, le cadre formel de l'épreuve, sa durée et son déroulement ont été respectés. Le jury a pu ainsi donner à l'entretien avec les candidats la place qui lui revient légitimement dans l'évaluation. Les questions qui y sont posées visent à s'assurer de certains points trop rapidement abordés, à suggérer des ajustements, à ouvrir des perspectives qui auraient échappé à l'attention du candidat. Tous les candidats ont abordé ce moment d'échange avec le jury avec l'ouverture d'esprit et l'honnêteté intellectuelle qu'il attendait d'eux.